

Demander une messe

Toute messe rend présent Jésus-Christ qui a donné sa vie par amour pour le monde. Ses bienfaits spirituels rejaillissent bien au-delà des frontières visibles de la communauté chrétienne. L'Eglise donne aux prêtres la possibilité d'insérer dans la célébration de la messe une intention particulière.

Les intentions de messes peuvent être :

- Un remerciement à l'occasion de tel ou tel événement heureux : fiançailles, noces d'or ou d'argent, santé retrouvée, paix, unité familiale restaurée, etc
- Une demande pour une famille, pour tel ami en difficulté, pour un malade, pour une cause personnelle, pour la paix dans le monde, l'unité dans l'Eglise, etc
- Pour les défunts de nos familles ou pour ceux pour qui personne ne prie (les « âmes du purgatoires »). C'est un acte de solidarité par-delà la mort grâce au Christ en qui la vie éternelle nous est promise. Nous aidons ceux qui nous ont quittés à progresser vers la plénitude de la Vie, dans la Lumière sans fin.

L'offrande

Toute messe est sans prix, mais dès les origines de l'Eglise, les fidèles ont participé par leur offrande aux frais du culte, à la subsistance des prêtres, à la vie de la communauté.

*« Le Seigneur a prescrit que ceux qui annoncent l'Evangile vivent de cette activité »
(1 Cor 9, 14)*

Pour une messe, l'offrande fixée par les évêques de France s'élève actuellement à 17 €.

Les messes sont célébrées aux intentions que vous souhaitez, lors des messes du dimanche comme pendant la semaine.

Pour une intention concernant une personne en particulier, préciser s'il s'agit d'un défunt ou d'un vivant. Si vous ne voulez pas qu'elle soit nommée, précisez-le également

Pour le règlement, établir un chèque à l'ordre de : ADM paroisse Ardu.

Contactez :

Mr l'abbé Jean-Louis Mothe,

Presbytère d'Ardu,

1 Place de l'Eglise 82130 Lamothe-Capdeville

Tél : 06 76 94 52 45

Mail : ardupresbytere@gmail.com

